

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Série professionnelle

Durée de l'épreuve : 2 h 00

20 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de la 1/3 à la page 3/3

ATTENTION : ANNEXE page 7/7 à rendre avec la copie

Ne pas inscrire de signe distinctif sur l'annexe (nom, signature...)

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite

Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

EMC - L'engagement : agir individuellement et collectivement

Document 1



Document 2



Source : <https://www.campagnepublique.com/visuels/theme/85-elections-municipales-legislatives>

Documents 1 et 2 :

Question 1. Quel est le thème commun aux deux documents ? (3 points)

Le thème commun aux deux documents est le vote (ou les élections municipales / l'importance de voter). Les deux affiches encouragent les citoyens à aller voter.

Question 2. Les documents présentent la campagne pour les élections municipales, citez deux autres types d'élections où les citoyens sont appelés à voter ? (3 points)

Deux autres types d'élections : les élections présidentielles et les élections législatives. (Autres réponses acceptées : élections européennes, élections régionales, élections départementales, référendum.)

Question 3. Quels sont les trois critères pour avoir le droit de voter ? (3 points)

Pour avoir le droit de voter, il faut : être de nationalité française, avoir au moins 18 ans et jouir de ses droits civiques (ne pas en avoir été privé par la justice).

Document 1

Question 4.

a) Décrivez l'image. (3 points)

L'image montre le visage d'une femme, vue de profil, avec une croix noire sur la bouche, comme si on lui interdisait de parler. En bas de l'affiche, on voit une carte électorale et le mot « Votez ! » avec la mention « Élections municipales ».

b) Expliquez le lien entre l'image et le slogan « le 15 mars ne restez pas sans voix ». (3 points)

- La croix sur la bouche signifie que la personne ne peut pas s'exprimer, qu'elle n'a pas de voix. Le slogan « Le 15 mars, ne restez pas sans voix » joue sur le double sens du mot « voix » : la voix pour parler et la voix pour voter. Le message est que si on ne vote pas, on perd la possibilité de s'exprimer et de donner son avis sur les décisions qui nous concernent.

Document 2

Question 5. « Ma carte en poche, mon avenir en main ! »

➤ Expliquez en quelques lignes pourquoi il est nécessaire de voter. (5 points)

Il est nécessaire de voter car c'est le moyen pour les citoyens de choisir leurs représentants et d'influencer les décisions qui concernent leur vie quotidienne. En votant, on exerce un droit fondamental obtenu au fil de l'histoire (suffrage universel). Ne pas voter, c'est laisser les autres décider à sa place. Le slogan « Ma carte en poche, mon avenir en main » montre bien que voter, c'est prendre en main son avenir et participer activement à la vie démocratique.